

International Civil Aviation Organization Organisation de l'aviation civile internationale Organización de Aviación Civil Internacional Международная организация гражданской авиации منظمة الطيران المدني الدولي 国际民用航空组织

T1/32 - 0601

19 septembre 2014

Objet:

Stage de formation initiale à la conception de procédures de vol PANS-OPS

Dakar (Sénégal), 27 octobre - 14 novembre 2014

Suite à donner: Bien vouloir confirmer votre participation avant le 12 octobre 2014

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un stage de formation initiale à la conception de procédure de vol PANS-OPS sera organisé au profit des Etats africains, dans les locaux du Programme Africain de Procédure de Vol (AFPP) à Dakar (Sénégal), du 27 octobre au 14 Novembre 2014 auquel votre Administration/Organisation est conviée.

Ce stage donne suite à l'établissement du Bureau du Programme Africain de Procédure de Vol (AFPP) à Dakar (Sénégal) le 2 juin 2014. L'AFPP est assisté par les bureaux régionaux de l'OACI respectivement ESAF de Nairobi (Kenya) et WACAF de Dakar (Sénégal).

Le programme de travail 2014 de l'AFPP propose l'organisation d'un stage de formation initiale à la conception de procédure de vol de manière à répondre à la Résolution A37-11 de l'Assemblée Générale de l'OACI (objectifs globaux de la navigation basée sur la performance) d'octobre 2010 et A38-7 (Plan de mise en œuvre régionale complète pour la sécurité Aérienne en Afrique) d'octobre 2013. Ce stage aidera les Etats africains à établir ou renforcer leur capacité en matière de procédures de vol aux instruments, y compris les procédures de vol PBN.

Ce stage est la première étape d'une formation complète à la conception de procédures IFR dans le cadre d'un apprentissage ou d'une mise à niveau des pratiques courantes. Dans ce stage sont présentés les concepts généraux et principes réglementaires qui régissent la conception et le calcul des trajectoires d'arrivées de de départs standard, et des approches de non précision et de précision basées sur les moyens de navigation conventionnels. Les documents de référence sont les documents OACI Doc 8168-OPS/611 (PANS-OPS) et Doc9906 (Manuel de l'Assurance Qualité).

En fin de stage, les stagiaires ayant réussi leur évaluation, seront capables de mener à bien la réalisation d'une procédure de vol conventionnelle et de participer aux actions associées (validation, conception d'espace aérien et approbation réglementaire) en conformité avec les documents OACI Doc 8168 vol.2 et Doc 9906 vol.1.

Les inscriptions au stage sont limitées à 15 stagiaires de manière à fournir le meilleur environnement de formation possible.

../.

A cette fin, vous êtes cordialement invités à proposer un maximum de 2 candidats qualifiés pour participer à ce stage. Un curriculum vitae de chaque candidat devra être transmis lors de l'inscription. Pour aider à une possible sélection des candidats inscrits en cas d'un afflux de demandes, un ordre de priorité devra être indiqué parmi les candidatures.

La participation au stage de formation est sans frais pour les Etats Participants Actifs au Programme Africain de Procédure de Vol (AFPP).

La participation de tout autre Etat intéressé, sera prise en compte en fonction des places disponibles, et facturée au tarif de 3.000 USD.

Les frais de voyage, de séjour et de nourriture des stagiaires restent à la charge de votre administration/organisation.

Les candidats à la formation devront être des agents de la navigation aérienne (contrôleur du trafic aérien, ingénieur de la navigation aérienne) ou pilotes employés d'une autorité réglementaire ou d'un fournisseur de services, qui doit obtenir une qualification de concepteur de procédures de vol, ou participer à la validation ou l'approbation réglementaire des procédures de vol en conformité avec la documentation OACI Doc 8168 et Doc 9906.

Les candidats devront justifier de connaissances en anglais écrit et parlé et d'une expertise confirmée dans leur domaine d'activité. Les candidatures recevables seront celles de concepteurs de procédure de vol actuellement ou anciennement en activité, ou de personnel ATM en charge de la procédure d'approbation réglementaire des procédures de vol.

Le stage sera mené par des experts dans le domaine de la conception de procédure de vol conformément à l'ordre du jour présenté en pièce jointe (annexe A).

Le stage se déroulera en anglais et la documentation qui sera publiée dans cette langue est en cours de préparation sur la base de l'ordre du jour présenté en annexe et sera disponible sur les sites Internet de l'OACI suivants : www.icao.int/wacaf/african-fpp.

Veuillez noter que l'utilisation des documents (papier) lors du stage sera réduite au minimum, pour donner préférence à l'utilisation de projecteurs multimédia et des copies électroniques de documents. Sauf dans des cas exceptionnels, la documentation ne sera pas fournie en format papier. Les participants sont invités à se munir d'un équipement informatique adéquat et des accessoires tels qu'un ordinateur portable et une clé USB pour leur permettre de participer efficacement à la formation. Le bulletin d'information et la liste des hôtels suggérés dans Dakar sont joints à cette lettre.

Je vous saurais gré de bien vouloir adresser la liste de votre (vos) candidat(s) dès que possible et au plus tard avant le **12 octobre 2014**. Je vous demanderais de bien vouloir compléter et retourner le formulaire d'inscription (annexe B) aux adresses e-mail suivantes : icaowacaf@icao.int et <a href="icaow

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional

Mam Sait Jallow

Annexe A: Ordre du jour

Annexe B: Formulaire d'inscription